



## Guinard Énergies, Enercoop et Énergie Solidaire : une belle collaboration pour une transition énergétique, citoyenne et solidaire !

**Rennes, le 16 avril 2019** - Guinard Énergies, Enercoop, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable, coopérative et citoyenne et Énergie Solidaire, fonds de dotation engagé dans la lutte contre la précarité énergétique dans le logement, s'associent dans le cadre de la première installation hybride (hydrolien, solaire et stockage) raccordée au réseau d'électricité français pour mettre en place le don d'énergie. L'électricité produite sera cédée à Enercoop qui versera un don à Énergie Solidaire en faveur de la lutte contre la précarité énergétique.

### Une installation innovante et ambitieuse

Le 28 février dernier, la start-up brestoise Guinard Énergies mettait à l'eau son hydrolienne "P 154" dans la ria d'Étel (56). C'est dans le cadre du projet MegaWattBlue co-financé par Guinard Énergies, la Région Bretagne et le fonds européen FEDER que ce système de production électrique hybride, couplant production hydrolienne, solaire et batteries, a été raccordé au réseau électrique français le 4 avril dernier. Cette installation innovante, d'une puissance maximale de 20 kW, produit de l'énergie cédée à Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité renouvelable.

### Un don d'énergie pour lutter contre la précarité énergétique

Énergie Solidaire, en partenariat avec Enercoop, propose aux producteurs d'énergie photovoltaïque en auto-consommation, ou d'énergie issue de projets innovants comme l'hydrolienne de Guinard Énergies, de faire don de leurs surplus de production non-consommés au lieu de la revendre, et ce afin de soutenir la lutte contre la précarité énergétique dans le logement. À ce jour, deux collectivités (Prémian (34) et Itzac (81)) ont déjà rejoint le dispositif.

**« Chez Énergie Solidaire, nous avons à coeur de créer du lien entre producteur et consommateur, de trouver un moyen d'associer production d'énergie renouvelable et lutte contre la précarité énergétique. Ainsi, on redonne à la transition énergétique toute la dimension sociale et solidaire qui lui revient »**, explique Kevin Chaplais, Délégué Général du fonds de dotation Énergie Solidaire.



Une fois l'énergie récupérée par Enercoop, la coopérative la valorise et s'engage à reverser le montant correspondant à Énergie Solidaire qui se chargera d'identifier puis de redistribuer cette somme sous forme de subvention à une association de lutte contre la précarité énergétique agissant sur le territoire où l'énergie a été produite.

Client Enercoop depuis 2016 et acteur de la transition énergétique, Guinard Énergies a accepté le don d'énergie. « ***Il nous semblait naturel de collaborer à nouveau avec Enercoop, par le biais d'Énergie Solidaire, car l'avenir de tous dépend de l'engagement de chacun*** », précise Gwénolé Le Bars, ingénieur chez Guinard Énergies.

Le don d'énergie constitue une manière innovante pour les producteurs d'énergies renouvelables de s'inscrire encore davantage dans le développement économique, environnemental ET social de leur territoire. « ***On se réjouit de ce nouveau genre de collaboration, nous participons encore davantage à la transition énergétique citoyenne : de l'électricité renouvelable est injectée sur le réseau et permet aussi de soutenir la lutte contre la précarité énergétique ! Pour aboutir, la transition énergétique doit bénéficier à chacune et chacun d'entre nous*** », conclut Adrien Rebreyend, chargé de prospection photovoltaïque et hydraulique chez Enercoop.

---

### **À propos d'Enercoop**

Enercoop est un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopérative ayant une logique de circuit court, reconnu comme 'vraiment vert' par Greenpeace. Depuis sa création en 2005, il a pour mission de promouvoir et développer les énergies renouvelables, d'inciter à la maîtrise de la consommation d'énergie et de favoriser l'appropriation citoyenne de la question énergétique.

Enercoop a pour objectif de s'approvisionner, directement et exclusivement, auprès de producteurs d'énergies renouvelables et développe des outils de maîtrise de la demande d'électricité. Composé de 11 coopératives, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique et accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires.

En avril 2019, avec plus de 76 000 clients, dont 40 000 sociétaires, 240 producteurs et 180 salariés\*, le réseau des coopératives Enercoop actionne actuellement un changement d'échelle, pour construire, par tous et pour tous, un nouveau paysage énergétique.

Plus d'informations sur <https://www.enercoop.fr/>

\* Dont 7000 clients, 2500 sociétaires, 13 producteurs et 6 salariés en Bretagne - [www.bretagne.enercoop.fr](http://www.bretagne.enercoop.fr)



### **À propos d'Énergie Solidaire**

Constitué en fonds de dotation depuis février 2017, Énergie Solidaire est un programme qui consiste à proposer à l'ensemble des parties prenantes à la transition énergétique en cours de se rejoindre autour d'un effort commun de lutte contre la précarité énergétique dans le logement, une situation affectant encore aujourd'hui en France près de 5,6 millions de ménages.

Énergie Solidaire consiste en pratique à collecter des dons de manière innovante, au travers d'une part la collecte de « micro-dons sur consommation d'énergie » sous la forme 1 centime d'€ par kWh consommé auprès de l'ensemble des clients particuliers de la coopérative Enercoop, et d'autre part au travers la collecte de « dons d'énergie » auprès cette fois des producteurs d'énergie renouvelable à qui nous proposons de reverser un pourcentage sur leur chiffre d'affaire (entre 0,1 % et 1%) ou de faire don de leur surplus d'énergie produit mais non consommé.

Les dons ainsi collectés sont ensuite réalloués à des associations d'intérêt général proposant des programmes d'accompagnement pour aider les ménages en précarité énergétique à en sortir durablement.

Plus d'informations sur [www.energie-solidaire.org/](http://www.energie-solidaire.org/)

### **À propos de Guinard Energies**

La société Guinard Energies, fondée par Paul GUINARD en 2008, basée à Brest, conçoit et réalise une gamme d'hydroliennes de haute performance. En effet, grâce à l'effet de la tuyère, la vitesse du courant est accélérée de 30 à 40 % et permet aux hydroliennes de Guinard Energies de doubler l'énergie produite par rapport à une hydrolienne de même diamètre, et de s'orienter librement dans le courant.

Les hydroliennes de Guinard Energies peuvent être installées en version flottante ou posées sur le fond dans les estuaires, les fleuves et tous les sites pourvus de forts courants.

Guinard Energies a fait le choix d'une montée graduelle en puissance de ses hydroliennes. Après avoir testé avec succès l'hydrolienne P66 (diamètre du rotor de 0,66 m) adaptée aux rivières et moulins, la société Guinard Energies a mis au point l'hydrolienne P154 (diamètre du rotor de 1,54 m), construite en partie et assemblée au chantier naval NAVTIS à Brest. Une troisième hydrolienne de la gamme est en cours de construction ; le diamètre du rotor d'une longueur de 4 m, développera une puissance nominale de 250 kW.

Plus d'informations sur [www.guinard-energies.bzh](http://www.guinard-energies.bzh)

### **contacts presse**

Enercoop : Marie Jaillard-Seffals - [marie.jaillard@bretagne.enercoop.fr](mailto:marie.jaillard@bretagne.enercoop.fr) - 02 99 35 69 44

Énergie Solidaire : Kevin Chaplais - [kevin.chaplais@energie-solidaire.org](mailto:kevin.chaplais@energie-solidaire.org) - 06 04 65 43 69

Guinard Energies : Philippe Craneguy - [contact@guinard-energies.com](mailto:contact@guinard-energies.com)